



Mandat de grève pour la justice climatique et sociale le 27, 28 et 29 septembre 2023

CONSIDÉRANT QUE 12 millions d'hectares de forêt ont brûlé cet été sur le territoire du soi-disant Canada, dont 1,5 millions d'hectares sur le territoire québécois, forçant des milliers de personnes à être évacuées de leurs domiciles, détruisant des territoires non-cédés et menaçant la santé respiratoire de l'ensemble de la population ;

CONSIDÉRANT QUE ces catastrophes naturelles sont une conséquence directe des changements climatiques, ainsi que de la gestion capitaliste et colonialiste des forêts et du territoire et que dans les prochaines années et décennies de telles catastrophes seront de plus en plus fréquentes ;

CONSIDÉRANT QU'Entre le 1 et le 10 juillet 2023 ont été enregistré les 7 jours les plus chauds des 100 000 dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques, par leurs effets sur le cycle de l'eau, sont à l'origine d'importantes pertes de rendements agricoles venant menacer la sécurité alimentaire de la population canadienne, mais également de l'ensemble de la population globale ;

CONSIDÉRANT QUE l'État canadien est un acteur majeur dans la crise écologique en cours, qu'il ne cesse de financer des projets pétroliers et gaziers en territoires autochtones non-cédés, qu'il emploie sa force coloniale pour arriver à ses fins (notamment sur le territoire des Wet'suwet'en en soi-disant Colombie-Britannique) et qu'il est l'hôte des sièges sociaux de plus de 75% des compagnies minières du monde en raison des avantages sociaux qu'il offre à ces dernières ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec finance une transition écologique absolument insuffisante et pensée avant tout pour les riches ;

CONSIDÉRANT QUE la crise écologique est hautement susceptible d'accroître les inégalités déjà en place et qu'elle affectera donc grandement les populations déjà marginalisées, notamment les personnes victimes de précarité économique, du patriarcat, d'homophobie et de transphobie, de violences racistes et coloniales, etc ;

CONSIDÉRANT QUE chaque année d'inaction supplémentaire a un effet cumulatif, voir exponentiel sur la crise écologique, rendant la nécessité d'agir de plus en plus impérieuse ;

CONSIDÉRANT QUE la crise écologique menace l'avenir même des étudiant-es du Cégep du Vieux Montréal, mais aussi de l'ensemble de la jeunesse mondiale et qu'il s'agit donc d'un moyen d'auto-défense légitime que d'agir contre les responsables de cette crise ;

CONSIDÉRANT QUE la crise climatique nécessite une escalade drastique des moyens de pression pour être combattue et que les grèves étudiantes ont historiquement permis des changements sociaux majeurs ;

CONSIDÉRANT QUE l'AGECVM organise historiquement une grève pour la manifestation climatique de fin septembre et que des niveaux de participation records ont été enregistrés dans les dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE le collectif Rage Climatique organise dans le cadre de la Semaine de la rage climatique une grande manifestation écologiste et anticapitaliste le 29 septembre ;

QUE l'AGECVM soit en grève les 27, en excluant la rencontre littéraire de 15h30 à 17h15, 28 et 29 septembre 2023 pour la justice climatique et sociale; Que les étudiant-e-s du cégep aient toutefois accès aux locaux et laboratoires spécialisés, en incluant les centres de ressources didactiques et les matériauthèques, demeurent ouverts.

